



ÉDUCATION, FAMILLE,  
NEWS

# RENTRÉE SCOLAIRE 2023 - NOUVEAUTÉS, BILAN ET PROJETS

#MantesEnAction

L'heure de la rentrée scolaire a sonné ! Les petits Mantais vont retrouver leurs écoles ! Retrouvez tout ce que la ville a fait cet été pour ses 36 écoles dans de nombreux domaines : cantine, travaux d'amélioration, centres de loisirs, réorganisation, futurs projets, etc.

Publié le 30 août 2023

## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Afin de mieux accueillir les petits Mantais pour cette nouvelle rentrée scolaire, plus d'1 million d'euros a été investi dans des travaux structurants dans les écoles.

[Découvrez tous les détails en suivant ce lien](#)

## UN MEILLEUR ENCADREMENT

Nouveau recrutement, réorganisation et formation du personnel : ce sont des agents supplémentaires qui vont encadrer les enfants.

[Découvrez tous les détails en suivant ce lien](#)

## NOUVEAUX TARIFS DE CANTINE

Une réflexion globale sur la politique tarifaire de la restauration scolaire a été menée par la Ville. Le choix d'un nouveau prestataire a été voté début juillet.

Bilan :

- > **nouveaux tarifs** plus justes en accentuant l'effort de la ville en faveur des familles les plus modestes,
- > davantage de **bio** dans les assiettes de nos enfants,
- > privilégier les **circuits courts**,
- > faire la **chasse au gaspillage** systématique,
- > extension de la distribution des goûters pour les élémentaires, etc.

[Découvrez tous les détails en suivant ce lien](#)

## MODALITÉS POUR LES CENTRES DE LOISIRS

L'accès est simplifié pour les familles avec des **inscriptions dans les mairies** et non plus directement dans les structures. Les **périodes d'inscriptions sont désormais 3** au lieu de 5 afin d'éviter aux parents de se déplacer trop fréquemment en mairie, et limiter les flux et les attentes aux guichets.

**Aucune augmentation** des tarifs n'est prévue pour l'année scolaire 2023-2024. La participation des familles reste à 10 euros par période, mais avec 3 périodes au lieu de 5, le coût passe de 50 euros à **30 euros l'année/enfant**. Il est désormais possible de **payer par carte bancaire** en complément des règlements déjà existants (monnaie et chèque).

## FERMETURE DE CLASSES

La réalité nationale, c'est aussi, malheureusement, la baisse de la natalité et la pénurie de professeurs. Pour cette rentrée, ce sont environ 250 enfants en moins qui sont scolarisés à Mantes-la-Jolie.

Cette situation est due en grande partie au renouvellement urbain et aux relogements en cours sur le territoire.

En conséquence, l'Éducation Nationale, via le rectorat, a pris la décision de fermer 10 classes à Mantes-la-Jolie.

La Ville, par l'intermédiaire de son maire, **Raphaël Cognet**, a décidé d'**adresser un courrier** à l'attention du nouveau recteur de l'Académie de Versailles afin de faire part de sa déception et de sa volonté d'être entendue sur un sujet fondamental.

[Retrouvez le courrier du 19 juillet adressé au nouveau recteur de l'Académie de Versailles par Raphaël Cognet, maire de Mantes-la-Jolie](#)

## LES PROJETS

> C'est dans le cadre de l'

[ANRU \(https://www.manteslajolie.fr/projets-municipaux/renovation-urbaine\)](https://www.manteslajolie.fr/projets-municipaux/renovation-urbaine)

qu'un nouveau projet va bientôt concerner le groupe scolaire **Colette-Jonquilles-Rousseau**. C'est à la suite d'une **concertation** menée en 2020 et 2021 avec les parents, le corps enseignant et les enfants, que **3 écoles** vont être construites et accueilleront **39 classes**. Après la longue période consacrées aux études, les travaux débiteront en 2026 et s'achèveront en 2029 pour un coût total de **21 millions d'euros** financés par la Ville, l'Etat, la Région et le Département.

> Lancement du travail sur le futur

[Projet Éducatif De Territoire](#)

[\(https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU\\_QUOTIDIEN/famille\\_et\\_scolarite/PEDT\\_2018-2021\\_Mantes\\_la\\_Jolie.pdf\)](https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU_QUOTIDIEN/famille_et_scolarite/PEDT_2018-2021_Mantes_la_Jolie.pdf)

(PEDT) de la Ville (bilan, analyse, concertation, rédaction, ...) pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2024/2025

- > Réflexion plus importante est lancée sur l'**inclusion des enfants en situation de handicap** au sein de nos centres de loisirs.
- > Développement du travail avec les écoles autour du **développement durable et de l'écologie** : mise à disposition de matériel, accompagnement des écoles, etc.
- > Mise en place de la **nouvelle carte scolaire** (suite à l'étude d'un cabinet extérieur) : mise en œuvre pour janvier 2024 (avant les inscriptions et dérogations)

## PROCHAINS ÉCHANGES

Une **réunion** est d'ores et déjà prévue avant les prochaines vacances scolaires d'automne afin de présenter la **politique éducative** de la Ville aux parents.